

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CLARTAN - PATRIMOINE, Classe D (LU1100077525)

un compartiment de CLARTAN SICAV

Société de gestion : CLARTAN ASSOCIÉS

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : CLARTAN - PATRIMOINE est un support adapté à une épargne de précaution qui recherche, avec un souci de préservation, une revalorisation du capital investi à un horizon supérieur à 2 ans.

Indicateur de référence : Compte tenu du style d'investissement discrétionnaire, le compartiment n'a pas d'indice de référence pertinent. Le compartiment est géré activement sans se référer à un indice de référence.

Politique d'investissement : Pour la part du compartiment investie en obligations, la politique d'investissement est sur le choix de la maturité du portefeuille et sur la qualité des émetteurs. La part du portefeuille non investie en obligations est dite « bottom-up », ce qui signifie que l'analyse financière des émetteurs d'obligations et d'actions prime pour les décisions d'investissement sur la perception des marchés financiers et de l'environnement économique et politique, qui vient en appui des décisions.

Le compartiment investit :

- de 50% à 100% de son actif net dans des titres de créances et instruments du marché monétaire, dont au minimum 50% de son actif net dans des obligations notées au minimum BBB- par Standard & Poor's ou équivalent libellées en euro. La sensibilité du portefeuille obligataire sera comprise entre 0 et 10. Les titres de créances pourront notamment mais non exclusivement être des obligations souveraines, des obligations « corporate » ou obligations indexées sans contrainte de maturité, des titres assimilés aux actions ou obligations tels que des obligations convertibles, des obligations à bons de souscription, des Titres de Créances Négociables et plus spécifiquement des titres de créances indexés ;
- jusqu'à 35% de son actif net en actions de société cotées sans restrictions d'ordre sectoriel ou de capitalisation, dont maximum 20% de son actif net dans des actions cotées de

sociétés de pays émergents n'appartenant pas à l'OCDE (y compris des sociétés chinoises et notamment des actions A chinoises cotées sur les marchés de la République Populaire de Chine via le Shanghai-Hong Kong Stock Connect et le Shenzhen-Hong Kong Stock Connect), actions à dividende prioritaire, certificats d'investissement et en titres participatifs.

Le compartiment pourra être investi jusqu'à 10% de ses actifs nets dans des parts d'OPCVM et/ou autres OPC, dont 5% maximum dans des OPCVM monétaires pour la gestion de la trésorerie.

Le compartiment peut, ponctuellement, procéder à des opérations d'achat ou de vente d'options et instruments financiers dérivés à terme :

- pour les protéger contre des baisses des marchés actions ou de change ;
- pour accroître leur performance en recherchant un meilleur cours d'achat ou de vente.

L'exposition sera limitée à 100% de l'actif.

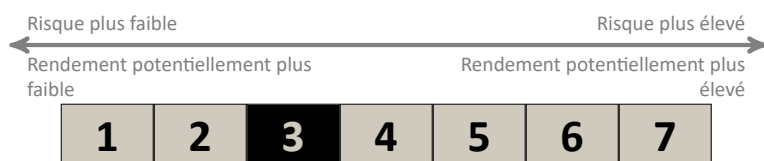
Tout investisseur, qui souhaite une description plus détaillée de la stratégie d'investissement et des actifs utilisés, est invité à se reporter au prospectus.

Affectation du résultat : distribution

Recommandation : Supérieure à 2 ans. Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans une période inférieure à ce délai.

Remboursement des classes : L'investisseur a le droit de demander le rachat de ses actions. Les opérations de rachats ont lieu à chaque jour ouvrable bancaire commun au Luxembourg et en France. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que, dans des circonstances exceptionnelles, la possibilité pour l'investisseur de demander le remboursement peut être limitée ou suspendue.

Profil de risque et de rendement



Que représente cet indicateur synthétique ?

Les actions de la Classe D sont classées dans la catégorie 3, car la valeur de l'action peut évoluer moyennement et par conséquent le risque de perte et l'opportunité de gain peuvent être modérés.

La catégorie de risque a été calculée en utilisant les données historiques et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement du compartiment

est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus basse ne correspond pas à un investissement sans risque.

Le remboursement de l'investissement initial n'est pas garanti.

Quels risques importants ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur synthétique ?

Risque d'impact de l'utilisation des techniques financières liées aux instruments financiers à terme : l'utilisation des instruments dérivés peut entraîner sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse.

Où trouver plus d'informations au sujet des risques du compartiment ?

Des informations supplémentaires concernant les risques d'un investissement dans le compartiment sont indiquées dans la section correspondante du prospectus du fonds disponible auprès de la société de gestion et sur le site internet www.clartan.com.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00% maximum
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,07%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais acquittés par l'investisseur servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle d'un investissement dans le fonds.

Les frais d'entrée et de sortie présentés correspondent au pourcentage maximal pou-

vant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur dans le fonds. Dans certains cas, l'investisseur paie moins. L'investisseur pourra obtenir de son conseiller ou de son intermédiaire financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie. L'échange (ou conversion) d'une partie ou de la totalité des actions en actions d'un autre compartiment ou d'une autre classe d'actions est gratuit.

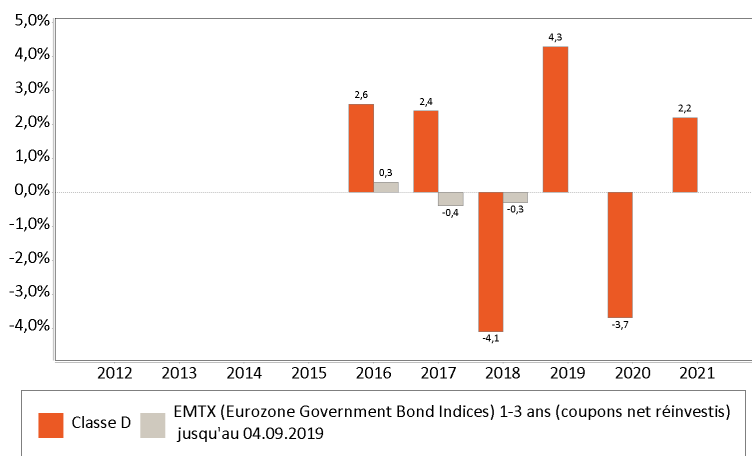
Les frais courants se rapportent aux frais d'une année entière et ont été calculés au 31.12.2021. Les frais courants peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Le chiffre des frais courants exclut :

- les frais de transactions, sauf les frais liés à l'achat et la vente de fonds cibles.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter la rubrique intitulée "Commissions et frais à charge du compartiment" du prospectus du fonds, qui est disponible au siège social de la société de gestion ainsi que sur www.clartan.com.

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Tous les coûts et commissions ont été pris en compte à l'exclusion des frais d'entrée et de sortie.

La performance passée a été calculée en EUR.

Le compartiment a été lancé en 2015 par la fusion du FCP de droit français Rouvier Patrimoine.

La classe d'actions a été lancée en 2015.

Informations pratiques

Dépositaire

Banque de Luxembourg

Informations supplémentaires et disponibilité des prix

Des informations supplémentaires sur le fonds, une copie de son prospectus, son dernier rapport annuel et semestriel et les derniers prix des actions de CLARTAN SICAV peuvent être obtenus gratuitement auprès de la société de gestion ou sur www.clartan.com.

Le prospectus, les derniers rapports annuel et semestriel du fonds sont disponibles en français. La société de gestion pourra vous renseigner sur d'éventuelles autres langues dans lesquelles ces documents sont disponibles.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, sont disponibles sur le site internet www.clartan.com. Un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

Responsabilité

La responsabilité de CLARTAN ASSOCIÉS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Fiscalité

Le fonds est soumis à la législation fiscale du Luxembourg. La résidence de l'investisseur pourrait avoir une incidence sur sa situation fiscale personnelle.

Informations spécifiques

Le compartiment CLARTAN - PATRIMOINE peut émettre aussi d'autres classes d'actions. Des informations sur d'éventuelles autres classes d'actions commercialisées dans votre pays sont disponibles auprès de la société de gestion.

Ce document d'informations clés pour l'investisseur décrit un compartiment de CLARTAN SICAV qui peut être composé de plusieurs compartiments. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels sont établis pour l'ensemble du fonds.

Les actifs et les passifs d'un compartiment sont ségrégués en vertu de dispositions légales de sorte que les engagements d'un compartiment n'affectent pas les autres compartiments. L'investisseur a le droit d'échanger les actions qu'il détient dans un compartiment contre des actions du même compartiment ou d'un autre compartiment. Les informations sur les modalités de souscription, de rachat et de conversion sont renseignées dans le prospectus du fonds.

Informations supplémentaires pour les investisseurs en Suisse

Le prospectus pour la Suisse, les DICI respectivement la feuille d'information de base, les statuts de la SICAV, les rapports semestriels et annuels et d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse du Fonds : Carnegie Fund Services S.A., 11, rue du Général-Dufour, CH-1204 Genève, tél : +41 22 705 11 78, web : www.carnegie-fund-services.ch. Le service de paiement en Suisse est Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Île, CH-1204 Genève. Les derniers prix des actions sont disponibles sur www.fundinfo.com. La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future et les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des actions.